

---

Félicitations! Vous avez complété le 1er cycle du Programme de formation continue

1 message

---



Mme Samia Ouertani,

Nous sommes heureux de vous confirmer que vous avez déjà obtenu le minimum d'unités de formation continue (UFC) requises pendant le premier cycle du Programme de formation continue, qui se terminera le 30 avril 2017.

Bravo pour cet accomplissement! En maintenant et en développant vos compétences, vous contribuez également à augmenter la confiance du public envers les courtiers. Par ailleurs, nous vous invitons à répondre à ce [court sondage](#), car nous souhaitons connaître vos impressions sur la mise en place de ce programme.

Parce que le courtage évolue et que vous avez à cœur de continuer à bien servir et à informer vos clients, nous vous encourageons à continuer de vous impliquer dans votre développement professionnel.

Bien que les formations que vous avez suivies soient affichées dans le [Registre des titulaires de permis de l'OACIQ](#), n'hésitez pas à les mettre en valeur dans vos communications et faites part de vos réalisations à votre clientèle. Pourquoi ne pas présenter cette lettre même à vos clients afin de leur démontrer que vous avez déjà atteint l'objectif de formation!

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter [la page sur le Programme de formation continue](#) dans [synbad.com](#).

Cordialement,

Patricia Piuze

[Vice-présidente](#)

Développement professionnel

